



TROPHEE MULTI 2000 23 et 24 septembre 2023 PORT LA FORET

FICHE D'INSCRIPTION

A RENVOYER AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2023

N° VOILE:										
TYPE DE BATEAU	l:			Rating MULTI2000):					
NOM DU BATEAU	J:									
NOM DE COURSE SI DIFFERENT :										
SKIPPER et / ou PROPRIETAIRE										
Adresse complète :										
Numéro de téléphone portable :			Courriel:							
NOM	PRENOM	SEXE	NE(E) LE	N° LICENCE	Licences temporaire Oui / non	CLUB	Repas des équipages (Oui / non) (*)			
INSCRIPTION EQUIPIERS										
NOM	PRENOM	SEXE	NE(E) LE	N° LICENCE	Licences temporaire	CLUB	Repas des équipages			
					Oui / non		(Oui / non) (*)			

Licence FFV avec la mention « compétition » obligatoire pour le Skipper.

Le CVF suggère aux skippers d'informer ses équipiers de l'intérêt de la licence FFV avec la mention « compétition » dans le cas d'un éventuel recours aux assurances.

(*): Le repas des équipages est inclus dans l'inscription pour tout l'équipage. Pour une organisation simple et efficace, il est nécessaire de nous indiquer votre présence ou non.

Besoin d'une place d'amarrage à Port La Forêt : OUI / NON
Si oui, dates : du/ au/
•

	Montant unitaire (A)	Quantité commandée (B)	Total (A x B)
Inscription (par bateau)	120€		
Adhésion CVF (seulement si achat de licence annuelle)	20€		
Licence FFV adulte avec adhésion CVF	80€		
Licence FFV jeune (moins de 18 ans) avec adhésion CVF	40€		
Licence FFV temporaire 1 journée	16€		
Licence FFV temporaire 4 journées	31€		
Inscription repas des équipages (pour les non- équipiers)	20€		
		TOTAL	

Document d'inscription à envoyer par mail à <u>contact@multicoques-habitables.com</u> avant le 15 septembre 2023

Règlement des inscriptions, adhésions et licences par virement sur le compte de l'AMH (RIB ci-dessous) ou par chèque le vendredi 22 septembre au club house du CVF (à côté de la capitainerie de Port La Forêt) de 17h00 à 19h00.

Je m'engage à respecter les règles et en particulier la règle fondamentale :
« Il appartient à chaque voilier, sous sa propre responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou
rester en course. »
Je note que le port des gilets de sauvetage est obligatoire pour tous les membres de l'équipage.
J'autorise le club à prendre et utiliser des photos pour la promotion de la régate et du club.
Date: Signature:



Relevé d'Identité Bancaire / Bank details statement

Titulaire du compte / Account holder

ASS DES MULTICOQUES HABITABLES

84 RESIDENCE DE KERLOSQUEN

29170 FOUESNANT

IBAN: FR76 1380 7000 3631 3193 3442 416

BIC: CCBPFRPPNAN

Code Banque 13807

Code guichet 00036

N° du compte 31319334424

Clé RIB 16

Domiciliation / Paying Bank

12 -14 Rue Du Sous-Marin Venus 56100 Lorient Immeuble Le Nautilus